

CAMTE D'IDEMTITÉ



3,1 km²



Alt. 168 m / 284 m



2 767 habitants (au 01/01/2023)



Densité populationEspace de densité intermédiaire (2021)



En bref

Les habitants sont les Masserots et les Masserotes.

La **Saône** et le **Grand Rieu(x)** sont les cours d'eau qui traversent la commune. Le ruisseau temporaire des Tendasses se charge en eau lors des périodes de pluviométrie.



IL ÉTAIT XX VILLACE...

Porte d'entrée du territoire de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée et du département de l'Ain, la commune de Massieux est bordée à l'ouest par la Saône et au sud par le ruisseau du Grand Rieu(x), qui constitue la frontière avec Genay et la métropole de Lyon.

Le territoire de Massieux occupe une bande allongée depuis le plateau de la Dombes jusqu'à la plaine inondable de la Saône, au niveau de l'île Beyne. Le peuplement de ce territoire, situé le long d'une voie antique reliant Lyon à la Sidoine (Trévoux), **remonte à l'époque gallo-romaine.** Le premier toponyme fait état de « Macius Acum » ou « Massiacum ».

À l'époque médiévale et jusqu'au 18^e siècle, la paroisse est divisée entre le Franc-Lyonnais et la Dombes, qui après les Thoire-Villars passe aux sires de Beaujeu en 1402.

Au 17° siècle, selon les registres du Parlement de Dombes, la paroisse de Massieux n'a que peu de moyen, elle ne compterait que « vingt-cinq pauvres habitants ». Le reste du territoire appartient au Franc-Lyonnais et relève des Chanoines-comtes de Lyon jusqu'à la Révolution.

Essentiellement rural jusque dans les années 1950, le visage de la commune change avec l'arrivée d'une population ouvrière, rejointe vingt ans plus tard par des habitants du Grand Lyon désireux d'accéder à la propriété. La population passe de 290 habitants en 1970 à 2767 en 2023 avec un habitat essentiellement pavillonnaire.

Aujourd'hui, situé à vingt-cinq minutes de Lyon par la rocade A46, le parc d'activités de Massieux compte une cinquantaine d'entreprises : commerces, industries, hôtels, supermarchés, restaurants... La commune conserve une part de ruralité avec quelques espaces agricoles en activité.

COMPOSER AVEC LES CRUES DE LA SAÔNE

Massieux a appris, au long de son histoire, à composer avec sa voisine capricieuse. Les premiers témoignages d'une crue remontent en l'an 580 sous le règne de Childebert 11, elle avait été suivie d'une épidémie de peste qui fit disparaître les deux tiers de la population locale. Depuis que l'on note les crues au milieu du 18^e siècle, les plus importantes ont été celles de 1840 (record absolu avec 8 mètres 05), 1910, 1955 et plus récemment celles de 1970, 1981, 1983 et 1987. Les inondations de la Saône se caractérisent par des crues lentes et des périodes longues. Le risque au niveau humain est donc faible. S'il est impossible de supprimer le risque de crues, une bonne préparation permet d'en limiter les effets. En 2002, le programme de prévention des inondations du Val de Saône s'est concrétisé par une convention entre l'État et l'EPTB (Établissement public territorial du bassin Saône et Doubs) autour de trois axes : l'amélioration du système de diffusion du message d'alerte destiné à la population, l'installation de repères de crues perpétue le souvenir des hauteurs de crues précédentes (ainsi marque les esprits) et la construction d'ouvrages de protection (digues, fossés drainant, stations de pompage...).



DES BATINENTS TENCINS DW PASSÉ

L'ÉGLISE

L'église romane de Massieux, perchée au sommet d'une butte, est mentionnée en 1153. Placée sous le vocable de Saint Martin puis de Saint Barthélémy, elle fut confirmée à plusieurs reprises par bulle papale au 12° et 13° siècles. L'église est romane par son abside, son chœur et sa nef jusqu'à la dernière travée remaniée au 15° siècle.



En mauvais état, le clocher est réparé en 1828 et une nouvelle cloche est installée. Puis, des travaux plus importants sont réalisés en 1865 et notamment la réalisation d'une petite chapelle latérale joignant la sacristie. Depuis une restauration effectuée à la fin du 20° siècle, l'église conserve sur sa façade est un escalier donnant dans le vide. Cet ouvrage donnait à l'époque accès au clocher, il a été en partie démoli pour cause d'infiltrations.

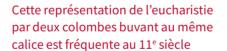
Les véritables éléments romans restés en place sont les deux impostes sculptées en bas-relief de l'arc à l'entrée de l'abside. À gauche, un symbole de l'eucharistie qui représente deux colombes se faisant face pour boire au même calice et à droite, deux visages sculptés, un philosophe barbu et un personnage coiffé d'un bonnet phrygien.



L'ANCIENNE CURE

Les termes de cure et presbytère présentent des similitudes mais ne sont pourtant pas semblables. Le presbytère est la maison destinée au curé de la paroisse, proche de l'église, on peut l'assimiler à un logement de fonction. Quant à la cure, sa définition est plus complexe. Elle correspond à la « charge des âmes » (du latin curatus animarum) qui signifie donc le soin des âmes de la paroisse par l'église. Aussi, le curé est le responsable spirituel d'une cure lorsqu'on lui attribue une paroisse. Il y a donc deux sens : la cure comme action spirituelle et la cure comme fonction. L'église de Massieux dépendait de l'abbaye de Saint-Martin d'Ainay pour la nomination de la cure.

Parfois, la cure est le mot employé pour désigner le logement du curé. À Massieux, le bâtiment qui s'ouvre sur la place de l'église et de la mairie, qui doit dater du 18° siècle, est appelé communément « l'ancienne cure ». On trouve à l'entrée un portail assez caractéristique, un jardin devant la bâtisse puis un jardin à l'arrière comprenant un puits sous abri en murs de galets. Aujourd'hui le bâtiment est la propriété de la commune.





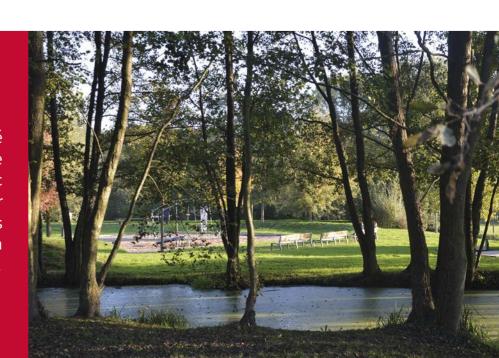
LES FRANCS-BORDS

Afin de mieux contrôler la navigation et le halage, l'État était propriétaire des bords de la Saône et l'adjudication de la location se faisait par lots en présence du receveur des Domaines et d'un ingénieur des Ponts et Chaussées. Cette location intéressait les éleveurs de bétail pour faire paître leurs animaux. La commune de Massieux se portait adjudicatrice en louant ensuite les francs-bords aux propriétaires de bétail avec un tarif par animal paissant.

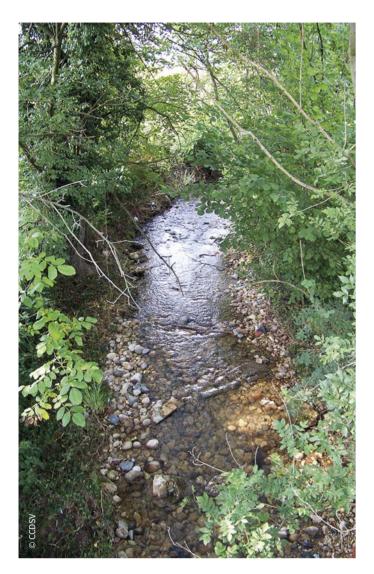
Aujourd'hui les francs-bords et le chemin de halage sont devenus des lieux agréables et de détente ouverts à tous.

L'ÉCOPARC

L'écoparc de Massieux est un parc naturel de loisirs, accessible aux personnes à mobilité réduite et adapté aux mal voyants avec un arboretum, un parcours santé, des espaces de jeux pour enfants... Imaginé pour être le poumon vert de la commune de Massieux, ce parc naturel de 2 hectares se trouve en bord du Grand Rieu(x) et inclut une boutasse (réservoir d'eau peu profond) naturelle alimentée par une source. L'arboretum est planté d'espèces d'arbres indigènes et agrémenté d'une signalétique accessible aux personnes en situation de handicap. Ce parc accueille régulièrement des évènements conviviaux et des spectacles.



HISTOMES DE PAVSAGES



Le Grand Rieu(x), ruisseau marquant la frontière entre Massieux et Genay.

LE GRAND RIEU(X)

Le ruisseau du Grand Rieu(x) prend sa source à la sortie d'un étang, aux confins des communes de Saint-André-de-Corcy et de Civrieux et se jette dans la Saône, un peu au nord de la zone industrielle de Genay. Il marque la limite entre le département de l'Ain et la métropole de Lyon.

Bien que son débit soit variable, le Grand Rieu(x) a toujours été utilisé pour l'irrigation des cultures et des pâturages et alimentait plusieurs moulins dont le moulin « Chana » ou « Chanu » ensuite appelé « Moulin des Carrodières ». Les moulins du « Chaffaut » et du « Gaste » ou du « Gad » appartenaient à l'ordre franciscain des Minimes jusqu'à la Révolution.

Dans le passé, le Grand Rieu(x) fut la limite entre la Dombes et une partie du Franc-Lyonnais jusqu'à la Révolution. Le fait de dépendre de deux juridictions a donné lieu à des conflits.

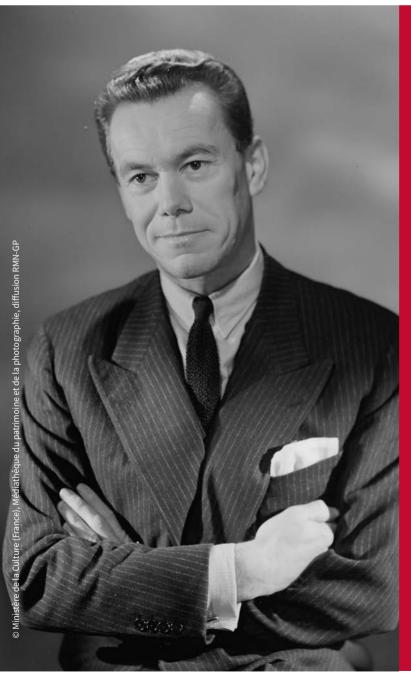
Un traité de 1512 établissait que la moitié des eaux était réservée pour le moulin banal de

Parcieux. La confiscation puis la vente de ce bien à la Révolution mit un terme à ces partages. Le Grand Rieu(x) a fourni également en énergie une entreprise de marbrerie au 19^e siècle, les Établissements Chauvelon.

Le cours d'eau, aujourd'hui bordé par une urbanisation dense le long de la route départementale 66, est peu visible. On le perçoit seulement au niveau de l'écoparc.

Le contraste entre les deux rives du Grand Rieu(x) est important : une urbanisation proche du cours d'eau du côté de Massieux et un paysage plus naturel du côté de Genay. La vallée du Grand Rieu(x) est une entité paysagère peu perceptible.

Le point de vue paysager est représentatif de la transition entre la vallée du Grand Rieu(x) et le plateau agricole. En effet, les deux entités paysagères donnent lieu à un paysage abrupte et minéral.



VEVO ME LOCALE



Albin Chalandon est né en 1920 à Reyrieux. Il débute sa carrière à l'Inspection générale des Finances avant de devenir membre du Cabinet de Léon Blum. Il poursuit sa carrière dans la haute fonction publique. Élu député, il est nommé ministre de l'Industrie puis de l'Équipement et du Logement, enfin, sous François Mitterrand, durant la cohabitation de 1986 à 1988, Jacques Chirac lui confie le Ministère de la Justice.

Par rejet de la politique des grands ensembles de l'après-guerre, la société française se tourne dans les années 1970 vers un « idéal pavillonnaire ». C'est en 1969, lorsqu'il est Ministre du Logement qu'Albin Chalandon propose l'idée de maisons individuelles bon marché aux ménages modestes. Il lance un concours d'un genre nouveau qui s'adresse aux promoteurs privés et sociaux pour que ceux-ci proposent des modèles de maisons suivant certaines normes techniques et certaines conditions de vente. Environ 65 000 maisons à prix modestes sont construites dans toute la France entre 1970 et 1972. Les nouveaux propriétaires peuvent être aidés par des crédits HLM ou Crédit foncier.

À Massieux, le maire Claudius Ladret annonce en Conseil municipal le 3 août 1970, qu'un accord a été obtenu du Ministère pour réaliser certains programmes. Il s'agit de 147 maisons individuelles, un groupe scolaire et un centre commercial. Ces constructions ont vu la naissance d'un nouveau quartier, la Genetière apportant en à peine quatre ans, plus de 600 habitants.

Le Carré Patrimoines est le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire, équipement intercommunal de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée. Il a pour vocation de donner des clés de lecture et de compréhension du territoire, de son architecture, de son patrimoine et de ses paysages.









Rédaction : Lison Dumas dans le cadre de son stage de 2° année de master pour le Pays d'art et d'histoire, à partir des textes d'Ariane Réquin et Jean-Guy Lathuillière.

Conception graphique: maquette SEV communication d'après DES SIGNES studio Muchir Desclouds 2018.

Copyright : Communauté de communes Dombes Saône Vallée, sauf mention contraire.